



STOP GAZETTE

N° 13 du 4 Décembre 2021

L'édito

En ce mois de décembre, l'ensemble des membres du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Malheureusement, cette année encore, la situation sanitaire va s'inviter dans nos foyers. Je vous renouvelle mes conseils de prudence au travers du respect des gestes barrières. Enfin, Je profite de m'adresser à vous pour remercier chaleureusement tous ceux qui se mobilisent quotidiennement pour notre village.

Nicolas Habare
Votre maire

Un point sur les arrêtés :

L'Arrêté municipal 49/2021 du 20 avril 2021

Pour rappel, le stationnement est interdit sur les espaces verts de la commune.

Lors des différentes activités au gymnase de Bourgogne, vous pouvez vous garer sur la voie publique, conformément au code de la route.

L'Arrêté préfectoral N°DPC-2021-062 du 25 novembre 2021

Le port du masque est obligatoire en plein air sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public du département de la Marne :

- Marché, brocante, marché de Noël
- Rassemblement de personnes de toute nature
- Lieux d'attente de transports en commun
- Devant les établissements scolaires, universitaires
- Devant les lieux de culte
- Dans une file d'attente qui se constitue sur la voie publique et dans l'espace public

Les arrêtés sont consultables en mairie

Mise au point

Récemment, vous avez peut-être lu dans la presse locale que j'avais co-fondé un comité de soutien pour un probable candidat à l'élection présidentielle.

Citoyen engagé depuis quelques années, il était naturel pour moi de poursuivre cet engagement à l'aube de la prochaine élection présidentielle.

Bien entendu, ces actions sont de nature purement personnelle et je veillerai à ce qu'aucune étiquette ne soit associée à notre commune.

Notre Conseil Municipal est composé de membres d'horizons différents, chacun animé par ses propres convictions mais avec un seul objectif : porter des projets d'avenir pour notre village.

C'est justement cette diversité qui en fait sa richesse.

Nicolas Habare

Portrait choisi



l'EHPAD « Le Grand Jardin » et sa directrice Mme Saïd

La résidence de retraite, ouverte depuis le 1^{er} août 1990, a été conçue dans le respect des besoins d'une population vieillissante. Elle est située au cœur du village, au centre d'un jardin au sein duquel les 44 résidents peuvent profiter des fleurs et d'un parcours de marche.

L'EHPAD n'est ni un hôtel, ni un

hôpital mais une résidence domiciliaire dans laquelle se côtoie une communauté de 29 acteurs qui va de l'ergothérapeute au psychologue (établissement 100% médicalisé) en passant par 3 bénévoles, Maryse, Hélène et Sylvie qui organisent chaque semaine de très nombreuses activités qui vont de la zoothérapie, au tournoi de belote en passant par les ateliers tricot, la gymnastique, la chorale ou le bowling.

Par ailleurs, chaque professionnel, ainsi que tous les autres acteurs (résidents, familles, visiteurs), sont invités à exprimer d'éventuels talents, passions ou occupations aux côtés des résidents. Selon ses envies et disponibilités, un professionnel peut alors réaliser une animation qui sortirait de sa fonction intrinsèque.

« Mon EHPAD, mon domicile »

vise à donner son rôle à la famille : visites, aides, accompagnements.

Le 1^{er} sentiment en entrant dans cet établissement : C'est comme à la maison. Les murs sont décorés (par les résidents), la musique est présente (et choisie par les résidents également grâce à un « jukebox »), les sourires sur tous les visages. Cet établissement respire le bien-être et la bonne humeur.



EHPAD « Le Grand Jardin »
2 place Joël PrévotEAU
51110 BOURGOGNE-FRESNE

www.groupe-sos.org/seniors

Conseil des habitants des 11 octobre et 16 novembre :

Les différentes problématiques ont été abordées dans un premier temps puis un premier retour sur les tests mis en place :

Rue de la Libération entre les n°58 et 65 et carrefour rue de Loivre/rue de la libération :

Une diminution de la vitesse est notée mais qui reste élevée dans le haut de la rue dès que le trafic s'affaiblit et qu'il n'y a aucun véhicule stationné.

Une augmentation du bruit du au passage des véhicules sur les tampons du tout-à-l'égout.

Rue Erhard Govin :

Une vitesse élevée occasionnant une gêne auditive conséquente durant la nuit et au petit matin, phénomène amplifié le lundi matin du à un départ massif de poids lourds qui empruntent cet itinéraire pour aller ou revenir de la rue du Blanc Boucher.

Sur la circulation des rues adjacentes au boulevard du Nord et de l'avenue du Dr Manichon (avenue de la Gare, rue du Colombier, de La Croix st-Gilles) la vitesse étant déjà élevée, une intensification de la circulation routière est redoutée.

Etude en cours pour remédier à cela.

Les propositions d'installations de sens unique et/ou de panneaux stops sont concordantes à la demande des riverains sur ce secteur.



PROGRAMME DE L'ARBRE DE NOËL
organisé par le Comité des Fêtes

14H30-15h30 : Passage du père Noël dans les rues de Fresne les Reims

15h30-16h30 : Passage du père Noël dans les rues de Bourgogne

16h30 : Goûter offert aux enfants

17h30 : Spectacle de Noël par léZarts'vivants

18h30 : Photo avec le père Noël et buvette.

Samedi 18 décembre

Pass sanitaire et port du masque

Le Maire, l'ensemble des membres du Conseil Municipal et les agents
ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux

Le vendredi 7 janvier 2022
à 19h au gymnase de Bourgogne



✓ **Collecte des ordures ménagères**

Réorganisation des tournées de collecte à compter du 1^{er} janvier 2022. Les contenants devront être sortis la veille au soir du jour de collecte. Renseignements Tri info 03.26.02.90.90

✓ **Respectons nos cimetières**

Il nous a été signalé que des fleurs disparaissaient ou étaient déplacées dans nos cimetières, notamment dans les jardins du souvenir. Il est rappelé qu'il est strictement interdit de bouger ou jeter des objets ou fleurs qui ne vous appartiennent pas. Si certaines choses vous paraissent anormales, vous devez alors contacter la mairie pour remonter les informations.

Nos cimetières sont des lieux de mémoire. Nous faisons appel à la conscience de chacun pour respecter et préserver l'esprit de ce lieu de recueillement.

✓ **Recherche volontaires**

Petits et grands, profitez des prochaines vacances pour poursuivre la fabrication de la boîte à livres et l'hôtel à insectes pour la mise en place à Bourgogne.

Inscriptions et renseignements : bourgognefresne.espacesverts@gmail.com

✓ **Concours illuminations de Noël par le comité des fêtes**

Cloture des inscriptions le 11 décembre en mairie ou par mail cdfbourgognefresne@gmail.com

Le jury passera dans les rues du 13 au 17 décembre.

✓ **Appel à candidature**

Vous souhaitez rejoindre notre commission pour la nouvelle année qui arrive à grands pas ...

n'hésitez plus ! Renseignements et inscriptions communication.bourgogne.fresne@gmail.com

✓ **Merci pour votre participation !**

Succès pour la dernière journée de nettoyage . La benne du camion de la commune était bien remplie avec notamment les dépôts sauvages aux abords du fort de Fresne.

Un grand merci aux 9 participants qui ont pris conscience de cet immense problème. Tout n'a cependant pas pu être effectué, une nouvelle opération aura lieu, aux abords du bois de Bourgogne, sur la route de Saint-Etienne. Nous vous communiquerons bientôt la prochaine date.

MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie_de_bourgogne_fresne

www.bourgogne-fresne.fr

Bulletin mensuel d'informations

Editeur : Mairie de Bourgogne Fresne

Directeur de la publication : Nicolas Habare

Directeur de la rédaction : Carole Sangnier

Tirage par nos soins : 690 exemplaires

Numéro ISSN en cours